

## EXTRAIT DE DELIBERATION N°12

### CONSULTATION ECRITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 02 AVRIL 2021

- Nombre de membres en exercice : 23
- Nombre de membres présents : 16
- Nombre de membres représentés : 0
- Quorum : 12

### Désignation du Vice-Président du C.A.C. de l'ENSMM

#### en qualité de directeur adjoint à la recherche et à la valorisation

Vu l'article 9 des statuts de l'ENSMM :

« Le directeur propose au Conseil d'Administration deux vice-présidents du Conseil Académique, l'un en qualité de directeur adjoint à la recherche, l'autre en qualité de directeur adjoint à la formation et à la vie étudiante.

Les deux vice-présidents sont désignés par le Conseil d'Administration à la majorité des suffrages exprimés, dès lors que plus de la moitié des membres en exercice sont présents ou représentés.

Les vice-présidents sont également désignés directeurs adjoints ».

Le Conseil d'Administration approuve, à la majorité des votants, la désignation de **Monsieur Morvan OUISSE**, Professeur des Universités en 60ème section, en qualité de directeur adjoint à la recherche et à la valorisation.

#### ↳ VOTE :

- **Votant** : 16
- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 2
- **Suffrages exprimés** : 16
- **Pour** : 14
- **Contre** : 0

Fait à Besançon, le 02 avril 2021

Professeur Pascal VAIRAC  
Directeur de l'ENSMM

